



**Selon le ministre de l'emploi et de la formation professionnelle Issa Tchiroma Bakary, toutes les entreprises, y compris les entreprises étrangères basées au Cameroun, sont sommées de recruter un Directeur des Ressources Humaines de nationalité camerounaise dans un délai de 3 mois.**

Cette annonce a été faite lors de la 3ème édition des Journées Nationales des Ressources Humaines. Les entreprises qui ne se conformeront pas à cette réglementation seront sanctionnées.